

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La section Détection permet l'accès à la compétition aux patineurs de la section Loisir en école maternelle et primaire. Un nombre minimum de séances hebdomadaires est demandé. Elle est proposée par les entraîneurs selon plusieurs critères (niveau, potentiel...)

Les patineurs peuvent ensuite évoluer vers la section Sport-Etudes (sur accord des entraîneurs), ou en section Compétition, sous réserve de l'atteinte d'un niveau minimum.

Les patineurs en détection seront évalués sur les critères suivants :

- Age et morphologie
- Motivation, concentration et prise de risque
- Niveau (par rapport au temps de pratique), équilibre, dynamisme et coordination



MOIS D'ESSAI

Avant toute première inscription en section Détection, un mois d'essai est proposé sur détection des entraîneurs. Durant ce mois d'essai, le patineur fait un cours supplémentaire par semaine sur les horaires Détection. Dans le cas d'une poursuite dans la section, le patineur fait 4 séquences par semaine, dont 2 au minimum sur les horaires spécifiques. Les autres séquences peuvent être effectuées sur des heures loisirs.

À la fin du mois d'essai, un bilan est effectué avec les entraîneurs pour décider de la poursuite ou non dans la section.

LES HORAIRES

La présence devra être déterminée en début de saison afin d'éviter des pistes surchargées.

- | | |
|---|---|
| ☐ Mardi 17h-17h45 | ☐ Mercredi 10h-10h45 |
| ☐ Mercredi 8h-8h45 | ☐ Vendredi 17h-17h45 |
| ☐ Mercredi 9h-9h45 | ☐ Vendredi 18h-18h45 |

Toute absence à un entraînement doit être justifiée. En cas d'absences non-justifiées répétées, l'équipe sportive et le Comité Directeur se réservent le droit de ne pas accepter le patineur sur glace.

➡ Dans le cas d'une inscription en début de saison

Le tarif annuel de la section Détection est de 600€, et comprend l'ensemble des éléments listés ci-dessous.

➡ Dans le cas d'une inscription en cours de saison

Suite au mois d'essai et dans le cas d'une poursuite dans le cursus "Détection", un supplément mensuel de 50 € est demandé jusqu'à la fin de la saison. Le règlement peut s'effectuer en une ou plusieurs fois, de préférence par carte bancaire sous AssoConnect ou par virement.

Néanmoins, si le patineur était inscrit pour 2 séquences loisir, une mensualité supplémentaire est offerte. Il en est de même pour les patineurs inscrits pour 3 séquences.

L'adhésion en section Détection comprend :

- 2 à 4 cours par semaine sur des créneaux spécifiques
- Le montage musical et chorégraphique d'un programme de compétition
- La licence compétition
- L'inscription et l'accompagnement à une compétition en fin de saison
- Un accompagnement individualisé



Une régularisation aura lieu en fin de saison comprenant les éventuelles compétitions supplémentaires et le stage de fin de saison (suite fermeture de la patinoire de Rouen)

L'adhésion ne comprend pas : les stages (voir ci-dessous), la participation au costume du gala (15€), la carte d'accès à la patinoire (5€) et le matériel.

LES STAGES

Durant les vacances scolaires, les patineurs en section Détection ont accès à des stages spécifiques.

NOUVEAU ! L'ESPAR propose un forfait stage annuel comprenant tous les stages des petites vacances scolaires ainsi que le stage de juin au tarif de 150€. Seul le stage d'août n'est pas compris dans ce tarif.

Attention, le forfait stage doit être obligatoirement souscrit lors de l'inscription dans la section. Il ne sera pas possible d'y souscrire ultérieurement.

Si vous choisissez de ne pas souscrire au forfait annuel, la séquence de stage unitaire (comportant une séance de glace + une séance d'hors glace) sera facturée 15€.

